

Scènes-Express



BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION DES COMPAGNIES DE THÉÂTRE

JANVIER 2006

DANS CE NUMÉRO

• Placements Culture

• Négociation avec l'AQAD

• Productions de l'hiver 2006

Bonjour à tous

Bonne année 2006. Je vous la souhaite remplie de projets, à la hauteur de vos ambitions, de vos rêves, de vos préoccupations.

Cette édition du **Scènes-Express** se concentre sur Placements Culture, sur son fonctionnement qui nous semble boiteux. Jean-Guy Côté, ayant été présent au printemps dernier lors des rencontres avec la Ministre, vous met en contexte et réagit à certaines absurdités du programme. Je vous invite à lire sa missive et à réagir. Il nous faut écrire à nos représentants politiques pour que la situation se régularise et soit conséquente avec l'engouement qu'ils ont voulu soulever.

Il ne faut pas être dupes et se faire entendre. Donc, que vous ayez ou non pensé vous inscrire au Programme, lisez ce qui suit et dénoncez pour que l'argent circule aussi au sein de nos compagnies. Encore une fois, c'est la force du nombre qui fera peut-être la différence.

En terminant, nous n'avons pas encore été convoqué par l'UDA. Ne vous en faites pas, dès que nous aurons des nouvelles, vous en serez informé.

Frédéric Dubois
Président

Dossier

Placements culture ou la ligue d'improvisation revue et corrigée par les Libéraux... provinciaux cette fois-ci

Jean-Guy Côté
Théâtre du Tandem
Membre du conseil d'administration de l'ACT

À la fin du mois de mai 2005, la ministre de la Culture et des Communications du Québec, Madame Line Beauchamp, invitait le milieu culturel à une journée d'information et de consultation sur les investissements privés en culture. Comme moyen d'accroître le mécénat et l'accès à du capital financier pour les organismes du secteur des arts et de la culture. Elle annonçait alors la création d'un nouveau

programme pour lequel elle avait obtenu 5 000 000 \$ du ministre des Finances : Placements Culture dont les objectifs étaient, entre autres, d'inciter les milieux des affaires à contribuer davantage qu'il ne le fait au financement des arts et de la culture et d'augmenter la part des budgets des organismes artistiques et culturels venant de ces contributions.

Lors de la consultation du 30 mai, les représentants des associations de producteurs

(l'ACT participait à cette rencontre), de regroupements nationaux (le CQT également), d'associations d'artistes et de regroupements sectoriels comme les musées, ont tous accueilli avec réserve le nouveau programme. De façon unanime, ils ont signifié à la ministre que les mesures prévues dans le cahier de consultation Pourvoir la culture ensemble ne devaient pas remplacer un financement accru et adéquat des arts et de la culture par l'État. Si les intentions de la ministre étaient louables, il fallait s'assurer que ces mesures correspondaient aux capacités des organismes de toutes tailles de mener de telles activités de levées de fonds, de constituer justement des fonds de capitalisation et de réserve pour assurer leur stabilité financière à moyen et long terme quand le financement des activités courantes se fait dans la plus grande précarité.

Plusieurs interventions ont démontré que, dans le passé, sans un financement stable et accru de l'État, diverses mesures d'appariement n'avaient pas changé grand chose aux réalités que vivent la majorité des organismes. En effet, l'expérience d'appariement qu'avait lancée dans les années 90 la ministre des Affaires culturelles du temps, Madame Lise Bacon, s'était soldée par l'octroi de vingt-cinq cents par le Gouvernement québécois pour chaque dollar recueilli par les organismes culturels dans l'entreprise privée, alors que l'annonce était d'un appariement de un dollar pour chaque dollar. On en était arrivé à un si piteux résultat parce que les organismes avaient fait de réels efforts pour lever des fonds et que le Gouvernement n'avait pu tenir ses engagements tant les résultats des collectes de fonds avaient été positifs. Même constat concernant le programme d'appariement de Patrimoine canadien puisqu'il est réservé aux organismes dont le budget de fonctionnement est supérieur à un demi million annuellement, échappant également aux jugements des pairs puisqu'il est directement géré par Patrimoine canadien plutôt que par le Conseil des Arts du Canada. On se souvient encore du Fonds de stabilisation et de consolidation des arts et de la culture du Québec, sans fonds après seulement cinq ans d'opération, créé pour accueillir des surplus budgétaires et réservé aux organismes

soutenus au fonctionnement du CALQ, de la SODEC et du MCCQ.

Tous ont cependant bien compris que Placements Culture allait être créé et qu'il valait mieux proposer des amendements au projet qu'une opposition systématique. C'est pourquoi les représentants des associations de producteurs (l'ACT a fait parvenir des suggestions à la ministre), de regroupements nationaux (le CQT également), d'associations d'artistes et de regroupements sectoriels ont déposé des mémoires à la ministre avant le 30 juin 2005 et une deuxième rencontre de consultation a eu lieu au début de juillet pour explorer des solutions qui se dégageaient des constats du milieu.

À notre grande surprise, le programme Placements Culture, lancé à la fin de novembre 2005 par Madame Beauchamp, contenait plusieurs modifications par rapport au projet présenté au printemps, lesquelles tenaient compte d'avis émis par le milieu. Les principaux changements qui sont favorables à nos membres, pour autant qu'ils soient dans une situation de mener des levées de fonds et de capitaliser un tant soit peu pour leur stabilité à long terme, sont les suivantes.

D'abord, du budget de 5 000 000 \$ que le Gouvernement québécois a réservé pour l'appariement des sommes levées par les organismes, 1 500 000 \$ sera consacré aux organismes dont le budget est inférieurs à 500 000 \$. De plus, les fonds levés dans l'entreprise privée sous forme de dons doivent être investis dans une fondation reconnue et déposés pour une période de dix ans, comme dans le projet initial, mais les montants provenant de la subvention d'appariement peuvent être déposés, pour un certain pourcentage variant selon le budget global de l'organisme, dans un fonds de réserve et devenir disponibles après deux ans seulement. Autre modification intéressante : la subvention d'appariement est modulée en fonction du budget de l'organisme. Ainsi, un organisme dont le budget est inférieur à 250 000 \$ recevra 300% du résultat net de sa collecte de fonds, 200% si son budget se situe entre 250 000 \$ et

500 000 \$ et 100% si l'organisme a un budget qui dépasse 1 000 000 \$. Enfin, les critères d'accès au programme, dont la gestion a été confiée au CALQ, ont été assouplis, permettant à plusieurs de nos compagnies de s'y inscrire si elles le désirent. Il faut être admissible aux subventions du CALQ, de la SODEC et du MCCQ; être constitué depuis au moins deux ans; être reconnu en vertu de la Loi sur les impôts comme organisme de bienfaisance (numéro de charité de Revenu Canada) ou organisme artistique (Ministère du Revenu du Québec).

Ce critère de la reconnaissance en vertu de la Loi sur les impôts avait été signalé comme un obstacle lors de la consultation de mai 2005, parce que Revenu Canada n'émet plus facilement des numéros d'organismes de charité. Le fait que le critère ait été changé pour que les organismes artistiques qui n'ont pas du fédéral une telle reconnaissance puissent être admis au programme Placements Culture sur la simple base qu'ils sont des organismes artistiques reconnus par le ministère du Revenu du Québec ouvrirait l'accessibilité à un plus grand nombre d'organismes.

Or, le problème, selon des évaluations données lors de la conférence de presse de novembre dernier, seulement 66% approximativement des organismes subventionnés au fonctionnement par le CALQ ont ces reconnaissances au fédéral ou au provincial. Donc, un tiers de ces organismes n'ont pas accès au programme. Que dire de nos compagnies qui sont soutenues au projet ou qui ne sont pas soutenues par le CALQ mais qui répondent quand même aux autres critères d'admission au programme? Combien d'entre elles ont des numéros de charité ou d'organisme artistique reconnu?

Alors, plusieurs organismes, comme le Théâtre du Tandem, ont entrepris des démarches pour se faire reconnaître comme organisme artistique par le ministère du Revenu du Québec. Après

bien des déboires dans les méandres de ce gros ministère afin de trouver, enfin, la personne qui pouvait répondre à nos questions sur les procédures à suivre pour obtenir un fameux numéro, nous avons été estomaqués d'apprendre que le processus d'émission d'un tel numéro d'organisme artistique reconnu était bloqué depuis au moins deux ans au ministère du Revenu. Avant ce blocage, ces numéros s'obtenaient assez facilement. Si un organisme avait déjà un numéro de charité de Revenu Canada, il pouvait automatiquement émettre des reçus d'impôts à ses donateurs tant au fédéral qu'au provincial. Il n'avait donc pas besoin d'être reconnu par le Québec et, s'il le voulait, sa reconnaissance lui était octroyée. Un organisme qui en faisait la demande obtenait sa reconnaissance sur simple recommandation du ministre de la Culture, après vérification de son admissibilité au MCCQ, au CALQ ou à la SODEC.

Que conclure? Au cynisme de la part du gouvernement actuel et de ses ministres de la Culture et de Communications et du Revenu? Non, nous n'osons pas le croire. À l'improvisation, comme dans bien d'autres secteurs où le gouvernement Charest s'est tristement illustré depuis son élection? Sûrement.

Alors, pour que ce programme, Placements Culture, puisse être accessible au plus grand nombre de nos compagnies, je vous invite à manifester par lettre à Monsieur Yvan Gauthier, président-directeur général du CALQ, avec copie conforme à Madame Line Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications, Monsieur Lawrence Bergman, ministre du Revenu, et à votre député, votre intérêt à participer au programme Placements Culture et l'impossibilité devant laquelle vous vous retrouvez de le faire à cause d'un manque de coordination flagrant entre les deux ministères impliqués. ■

Pour obtenir des renseignements sur Placements culture, allez sur le site du CALQ (www.calq.gouv.qc.ca), onglet Placements Culture ou téléphonez au CALQ et demandez une personne responsable du programme.

Négociation d'une entente générale liant l'ACT et l'AQAD

Jacques Jobin
Coordonnateur de l'ACT

L'association québécoise des auteurs dramatiques, l'AQAD, a convoqué l'ACT à négocier une entente générale sur les mentions obligatoires à inclure dans les contrats des artistes qu'elle représente. Il faudra aussi convenir de contrats-types.

L'ACT a déjà une entente collective avec l'AQAD. Celle-ci a été négociée sous la loi S-32.1 qui porte sur les conditions d'engagement des artistes et plus précisément pour la commande de textes à créer.

En vertu d'une autre loi, la Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature et sur leurs contrats avec les diffuseurs (L.R.Q., Chapitre S-32.01), l'AQAD représente maintenant les auteurs qui créent des œuvres dramatiques pour la représentation en public d'œuvres déjà créées, qu'elles aient ou non déjà été produites en public.

À titre informatif, voici quelques articles de cette loi.

La loi S-32.01 stipule à l'article 43 que les parties « peuvent conclure une entente générale prévoyant, outre les mentions et exigences déjà prescrites à la section I du chapitre III de la présente loi, d'autres mentions obligatoires dans un contrat de diffusion des œuvres des artistes représentés par l'association ou le regroupement reconnu. ».

« La bonne foi et la diligence doivent gouverner la conduite et les rapports des parties au regard d'une telle entente. »

« Cette entente peut porter sur l'utilisation de contrats types ou contenir toute autre stipulation non contraire à l'ordre public ni prohibée par la loi. »

À l'article 31 :

« Le contrat doit être constaté par un écrit rédigé en double exemplaire et identifiant clairement:

- 1° la nature du contrat;
- 2° l'œuvre ou l'ensemble d'œuvres qui en est l'objet;
- 3° toute cession de droit et tout octroi de licence consentis par l'artiste, les fins, la durée ou le mode de détermination de la durée et l'étendue territoriale pour lesquelles le droit est cédé et la licence octroyée, ainsi que toute cession de droit de propriété ou d'utilisation de l'œuvre;
- 4° la transférabilité ou la non transférabilité à des tiers de toute licence octroyée au diffuseur;
- 5° la contrepartie monétaire due à l'artiste ainsi que les délais et autres modalités de paiement;
- 6° la périodicité selon laquelle le diffuseur rend compte à l'artiste des opérations relatives à toute œuvre visée par le contrat et à l'égard de laquelle une contrepartie monétaire demeure due après la signature du contrat. »

Il est bon de spécifier ici que nous n'aurons pas à négocier des montants de contrepartie monétaire mais seulement du libellé de clauses où cette contrepartie serait écrite. C'est là une différence fondamentale entre une entente collective d'une part et une entente générale et des contrats-types d'autre part.

Le conseil d'administration de l'ACT, à sa réunion du 16 janvier dernier, a nommé son comité de négociation. Il sera formé de Marcelle Dubois, David Lavoie et Jacques Jobin. Les négociations débuteront cet hiver.

Il s'agit donc d'un nouveau domaine et d'une autre loi. Nous devrons a fortiori agir avec prudence. Nous vous informerons de l'avancement des travaux sur lesquels l'assemblée générale de l'ACT aura à statuer.■

LES PRODUCTIONS DE L'HIVER 2006

40 levers de rideau

40 extraits de 40 textes seront lus par 40 directions artistiques de 40 compagnies théâtrales

CEAD

De janvier à septembre 2006
au Québec et au Canada francophone
www.cead.qc.ca

Le festin

de Sylvie Bouchard
Mise en scène d'Éric Chalifour

Théâtre la rubrique

Du 8 janvier au 4 février 2006 du mercredi au samedi à 20 h
Salle Pierrette-Gaudreault , Centre culturel du Mont Jacob
4160, rue du Vieux-Pont, Jonquière
(418) 542-5521 - www.reservatech.net

Ferdydurke

de Witold Gombrowicz
Mise en scène de Carmen Polin

Le Groupe de la Veillée

Du 17 janvier au 4 février 2006
Théâtre Prospero, Montréal
(514) 526-6582 - www.laveillee.qc.ca

Tout comme elle

de Louise Dupré
Mise en scène
de Brigitte Haentjens

Sibyllines

Du 17 janvier au 4 février 2006
Usine C - 1345, ave Lalonde, Montréal
(514) 521-4493
www.sibyllines.com - www.usine-c.com

La Société de Métis

de Normand Chaurette
Mise en scène Joël Beddows

Coproduction
Théâtre Blanc,
Studio français du Centre
national des arts, Théâtre
français de Toronto,
Théâtre La Catapulte

Du 24 janvier au 12 février 2006
Théâtre Périscope, Québec
et du 15 au 25 février 2006
au Berkeley Theatre, Toronto
www.theatreblanc.qc.ca
www.theatrefrancais.com

Fragments 2

de Caroline Ross

Les Productions
Recto-Verso

Du 26 au 28 janvier 2006
au Theatre Centre à Toronto,
les 8 et 9 février 2006
au Studio d'Essai / Méduse à Québec,
du 22 au 25 février 2006 à l'Usine C à Montréal
www.meduse.org/recto-verso

Bhopal

de Rahul Varma
Mise en scène
de Philippe Soldevila

Théâtre Sortie de Secours
et Théâtre Teesri Duniya

Du 31 janvier au 18 février 2006
Espace Libre, Montréal
(514) 521-4191 - www.espacelibre.qc.ca

**Dragon bleu,
dragon jaune**

Texte et mise en scène
de Patrick Quintal

Théâtre du Double Signe

Du 1er au 18 février 2006
Salle Desjardins du Théâtre-Léonard St-Laurent,
Sherbrooke
(819) 565-5536 - www.doublesigne.ca

Isolons-nous Gustave!

d'André Mouëzy-Éon
Mise en scène de Benjamin
Gaillard et Mathieu Charette

Théâtre du Trillium

Du 8 au 11 février 2006 à 20 h
La Nouvelle Scène
333 avenue King Edward, Ottawa
(613) 241.2727 - www.theatre-trillium.com

**La loterie de la mort
ou sept crimes dans
un fauteuil**

d'Eddy Ghislain et Pierre Larroque
Mise en scène de Benjamin
Gaillard et Mathieu Charette

Théâtre du Trillium

Du 8 au 11 février 2006 à 20 h
La Nouvelle Scène
333 avenue King Edward, Ottawa
(613) 241.2727 - www.theatre-trillium.com

Meurtres hors champ

d'Eugène Durif
Mise en scène de Luce Pelletier

Le Théâtre
de l'Opsis

Du 14 février au 11 mars 2006
Théâtre Espace Go, Montréal
(514) 845-4890 - www.espacego.com

Persée

Texte et mise en scène
de Francis Monty, Olivier Ducras
et Mathieu Gosselin

Théâtre de
la Pire Espèce

Le 17 février 2006 à la Salle Pauline Julien
Le 23 février 2006 à Maison de la culture N.-D.-de-Grâce, le
1er mars 2006 à la Maison de la culture Maisonneuve, le 2
mars 2006 au Pavillon de l'Entrepôt, Lachine, le 3 mars
2006 à la Maison de la culture Mercier, du 21 au 28 mai
2006 au Carrefour international de théâtre de Québec et le
27 et 28 avril 2006 à Rencontre théâtre ados, Maison des
arts de Laval
www.pire-espece.com

L'Oiseau vert, commedia dell'arte... d'Hugo Bélanger, d'après Carlo Gozzi Mise en scène de Hugo Bélanger	Théâtre Tout à Trac	Du 20 février au 1er mai 2006 En tournée au Québec 729-3735 - www.toutatrac.com
Les mots fantômes Texte et mise en scène de Michel Nadeau	Théâtre Niveau Parking	Du 21 février au 18 mars 2006 Théâtre Périscope, Québec www.theatreniveauparking.qc.ca
Pièce d'Identité Texte et mise en scène de Christian Fortin	L.I.F: T	Du 21 février au 11 mars 2006 Espace Geordie, Montréal (514) 282-3900
Autour du boiteux de Pascal Laffont et autres Mise en scène de Frédéric Dubois	Théâtre des Fonds de Tiroirs	Du 21 février au 11 mars 2006 Studio de création, Théâtre Périscope, Québec (418) 529-2183 - www.infotft.com
Une année sans été de Catherine Anne Mise en scène de Véronique Côté	Théâtre [mo]	Du 21 février au 11 mars 2006 Salle Fred-Barry du Théâtre Denise-Pelletier, Montréal (514) 253-8974
L'Histoire lamentable de Titus de William Shakespeare Mise en scène de Jean Asselin	Omnibus	Du 28 février au 25 mars 2006 Espace Libre (514) 521-4191 - www.mimeomnibus.qc.ca
Exit(s) (Confiance! et Bang!) de Luc Moquin Mise en scène de Joël Beddows et Geneviève Pineault	Théâtre la Catapulte	Du 1er au 11 mars 2006 La Nouvelle Scène 333 avenue King-Edward, Ottawa (613) 241-2727 - www.catapulte.ca
Le Château de Franz Kafka Mise en scène de Jean-Marie Papapietro	Théâtre de Fortune	Du 7 au 25 mars 2006 Théâtre Propero (51) 526-6582
Ubu sur la table Adaptation et mise en scène de Francis Monty et Olivier Ducas	Théâtre de la Pire Espèce	Le 9 mars 2006 à Casteliers, Théâtre Outremont Le 30 mars 2006 au Centre culturel d'Orléans-MIFO, Ontario, le 1er avril 2006 au Centre culturel francophone de Joliet, Sarnia, Ontario, le 17 avril 2006 au Conseil des arts de Hearst, Ontario, le 8 avril 2006 au Centre culturel Louis Hémon, Chapleau, Ontario, le 20 avril 2006 au Café théâtre Les Beaux Instants-Sorel, le 12 mai 2006 à La Basoche, Gatineau et le 13 mai 2006 à Franco-Fort, Ontario
L'Histoire d'un Coeur de Larry Tremblay Mise en scène de José Babin	Théâtre Incliné	Du 14 au 18 mars 2006 Théâtre Périscope, Québec (418) 529-2183 Du 28 mars au 8 avril 2006 Monument National, Montréal (514) 871-2224 www.theatreincline.ca
La princesse Turandot d'Hugo Bélanger, d'après Carlo Gozzi Mise en scène d'Hugo Bélanger	Théâtre Tout à Trac	Du 15 mars au 6 avril 2006 Théâtre Denise-Pelletier, Montréal (514) 253-8974 - www.denise-pelletier.qc.ca
Axël De Villiers de l'Isle Adam Adaptation et mise en scène Christian Lapointe	Théâtre Péril	Du 21 mars au 8 avril 2006 Théâtre Périscope, Québec www.theatreperiscope.qc.ca
La robe de mariée de Gisèle Schmidt Texte et mise en scène de Julie Vincent	Théâtre PàP	Du 21 mars au 16 avril 2006 (du mardi au samedi) Théâtre Espace GO, Montréal (514) 845-4890 (billetterie) / (514) 845-7272 (groupes) www.theatrepap.com

04.06

Jean-Louis Trintignant dit Apollinaire de Guillaume Apollinaire Mise en scène de Marie-Hélène Sarrasin	Festival international de la littérature (FIL)	Les 28,29,30, 31 mars et 1er avril 2006 Cinquième Salle de la Place des Arts, Montréal (514) 842-2112 - www.pda.qc.ca
Les Châteaux de la colère d'après le roman d'Alessandro Baricco Mise en scène de Geneviève L. Blais	Théâtre à corps perdus	Du 4 au 22 avril 2006 Salle Fred-Barry, Théâtre Denise-Pelletier, Montréal (514) 253-8974 - www.acorpsperdus.com
L'Autre Monde Antoine Laprise et Francis Monty Mise en scène d'Antoine Laprise	Le Théâtre il va sans dire	Du 4 au 29 avril 2006 Espace Libre, Montréal (514) 521-4191 - www.ivsd.org
L'Homme est un orignal Texte et mise en scène de Marianne Moisan	Théâtre Compulsif	Les 5, 6, 7, 8, 11, 12, 13, 14 et 15 avril 2006 à 20 h Théâtre La Chapelle 3700 Saint-Dominique, Montréal (514) 843-7738 www.theatrecompulsif.com ou www.cam.org/~tlc/
Gagarin Way De Gregory Burk Traduction d'Yvan Bienvenue Mise en scène de Michel Monty	Théâtre de la Manufacture Coproduction Trans-Théâtre	Du 18 avril au 6 mai 2006 Théâtre Périscope, Québec www.theatreperiscope.qc.ca
Presto Texte et mise en scène de Marc-André Girard	Théâtre du Pylône	Du 18 avril au 6 mai 2006 Théâtre d'Aujourd'hui (salle Jean-Claude Germain) (514) 282-3900

La Baronne et la Truie Théâtre du Trillium

de Michael Mackenzie
Mise en scène de Sylvie Dufour

Les 18, 19, 20, 21, 22, 25, 26, 27, 28, 29 avril 2006
à 20 h
La Nouvelle Scène
333 avenue King Edward, Ottawa
(613) 241-2727 - www.theatre-trillium.com

Le Palier Théâtre du Tandem

de Réal Beauchamp
et Jean-Guy Côté
Mise en scène de Frédéric Dubois

Les 18, 19, 20, 21, 22, 26, 27, 28 et 29 avril 2006
à la Scène Paramount à Rouyn-Noranda
et le 3 mai 2006 au Théâtre Le Rift à Ville-Marie
(819) 764-5310 - www.theatretandem.com

La Chanson de Roland Théâtre de la Pire Espèce

(Lecture publique)
Adaptation d'Olivier Ducas
Mise en scène d'Olivier Ducas

Le 24 avril 2006
Festival du Jamais Lu, Salle O Patro Vys
(514) 890-6476 - www.jamaislu.com

Quelques conseils utiles aux huissiers Théâtre de Fortune

de Lydie Salvayre
Mise en scène
De Jean-Marie Papapietro

Du 9 au 20 mai 2006
Théâtre Prospero, Montréal
(514) 526-6582

Le Feuilleton

de Vincent Rouleau
Mise en scène de Salomé Corbo
et Vincent Rouleau

Momentum
et Les Productions
à suivre

Les lundis, du 22 mai au 19 juin 2006 (5 épisodes)
Lion d'Or, 1676 rue Ontario Est, Montréal
(514) 527-7202 - www.lefeuilleton.com

PROCHAINE DATE DE TOMBÉE : 1^{er} JUIN 2006

Pour information, consultez le site internet de l'act : www.act-theatre.ca
ou contactez Jacques Jobin, notre coordonnateur, au numéro sans frais 1 866 348-8960 !